

Prorogation de la période de souscription

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« Emprunt Subordonné BTK 2019-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF, intermédiaire en bourse, informe le public que la Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK Groupe BPCE - a décidé de proroger **au 31/07/2019** inclus, la période de souscription à l'emprunt obligataire subordonné **« Emprunt Subordonné BTK 2019-1 »**, émis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF N°5831 du Mercredi 08 avril 2019), qui a été initialement prévue du 11/04/2019 au 11/06/2019 inclus et ce, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.